

BAREME DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DE LA LIGUE DE PICARDIE DE BILLARD.

Barème de remboursement de la ligue de Picardie.

- 00.16 € par kilomètre.
- 16.00 € par repas.
- 39.00 € maximum pour une chambre si plus de 300 KmA/R.
- Les frais d'autoroute ne sont pas remboursés.

Participation au frais de l'accompagnateur d'un joueur de moins de 18 ans.

- Stage fédéral :

1/3 des kilomètres

- Finale secteur :

Barème de la ligue de Picardie.

- Qualification :

1/3 de la dépense sur la base de la finale secteur.

- Finale de France :

- 1/3 du montant non remboursé par la fédération pour la finale de France Nationale 3.
- 1/3 du montant non remboursé par la fédération pour toute finale de France sur présentation de la fiche individuel de frais de la fédération.
- 1/3 du déplacement du Challenge Dreher

Participation aux frais des joueurs « Masters » pour 1 tournoi/mode de jeu.

- Participation financière à l'organisation d'une finale nationale.

150 € pour une finale Nationale 1.

150 € pour une finale Nationale 2.

150 € pour une finale Nationale 3.

150 € pour une finale de Championnat de France paréquipes. **Ce montant peut être revu en fonction du nombre de finales organisées dans la Ligue.**

150 € pour la finale de la Coupe des Provinces

200 € pour la finale du Challenge Dreher.

300 € pour une organisation de finales regroupées «Jeunes »

300 € pour une finale Internationale.